

réformiste

www.unsa.org

efficace

libre

Pour agir utile,
et construire
ensemble !

Je crée une
liste UNSA
CE/DP
dans mon
entreprise !

utile



solidaire
autonome

L'UNSA, l'organisation syndicale qui s'implante et grandit

Depuis 1993,
l'UNSA a connu
un fort développement
dans le **secteur privé** :

IBM - 1^{er}

SFR - 1^{er}

Caisse d'Épargne - 1^{er}

SNCF - 2^{ème}

RATP - 2^{ème}

En 2011, dans la Fonction Publique, l'UNSA pèse globalement 13,98%. Elle est présente et représentative dans les trois versants de la Fonction Publique : 1^{ère} aux Ministères de la Justice, de l'Enseignement Supérieur et à Jeunesse et Sports / n^o2 à l'Éducation Nationale, aux Ministères du Travail et de la Défense. En 2012, lors des élections dans les Très Petites Entreprises, l'UNSA se place en 4^{ème} position.

Depuis mars 2013, l'UNSA est représentative dans des dizaines de Conventions Collectives Nationales (CCN). Toutes les professions sont rattachées à une CCN. Les CCN sont le lieu où se discute et se décide le fonctionnement d'une branche professionnelle.

En créant une liste UNSA, vous renforcez sa représentativité.

L'UNSA, un syndicat 100% autonome

Ces implantations, tant dans le secteur privé que dans la Fonction publique, font de l'UNSA une organisation interprofessionnelle qui pèse dans le paysage français.

L'UNSA compte maintenant plus de 8 000 syndicats regroupant près de 220 000 salariés.

Tous ces éléments de représentativité cumulés font de l'UNSA **la 4^{ème} organisation syndicale française.**

Un syndicat UNSA dans votre entreprise

L'UNSA pour un syndicalisme de résultats.

Les syndicats ont parfois des approches différentes des réalités économiques et surtout des solutions pour régler les problèmes. L'UNSA déplore que les syndicats sachent seulement s'unir pour s'opposer mais rarement se rassembler pour promouvoir et assumer ensemble des solutions.

L'UNSA revendique un syndicalisme d'actions et de propositions.

L'UNSA pour une démocratie sociale constructive dans l'entreprise.

Nous sommes favorables à la négociation pour que les partenaires sociaux prennent position et s'engagent. Certes le rôle du syndicat devient alors plus compliqué. Chacun sait combien il est plus facile de s'opposer, de dénoncer que de proposer, d'élaborer... pour être un acteur positif et responsable pour les salariés.

L'UNSA depuis sa création défend un syndicalisme qui se veut combatif mais surtout efficace pour régler les problèmes.

Pour l'emploi, l'UNSA agit, négocie et prend position.

Les salariés se détournent du syndicalisme d'opposition systématique...

L'UNSA met en place un syndicalisme adapté à la période où nous vivons. Des adaptations sont nécessaires.

Pour l'UNSA, dire cela c'est sauver les systèmes solidaires, c'est sauver des emplois. La théorie du tout ou rien mène droit dans le mur et fait le jeu des politiques les plus libérales et injustes.

Les valeurs de l'UNSA

Républicaine

L'UNSA œuvre pour le respect des principes énoncés par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

L'UNSA se revendique du camp du progrès social.

L'UNSA combat pour le respect des libertés démocratiques et refuse toute forme de racisme et de discrimination.

Indépendante

L'UNSA croit en la solidarité interprofessionnelle entre les salarié(e)s.

L'UNSA défend un syndicalisme de transformation sociale qui agit sur toutes les questions touchant la vie de la cité. L'UNSA n'est pas un regroupement corporatiste.

L'UNSA a appelé à faire barrage à l'extrême droite lors du deuxième tour de l'élection présidentielle de 2002.

Laique

L'UNSA considère que la laïcité est un principe fondamental et moderne, garant de la liberté de conscience et de la tolérance mutuelle.

Européenne

L'UNSA est membre de la Confédération Européenne des Syndicats.

L'UNSA agit dans la CES afin que la construction européenne combine harmonieusement les dimensions sociale, économique et environnementale. L'UNSA souhaite que l'Union Européenne soit une réelle union politique et sociale gouvernée par des institutions démocratiques, transparentes et efficaces.

L'UNSA considère que l'échelon européen est un niveau incontournable du fait de l'impact de la législation européenne sur la situation des salarié(e)s et du fait des marchés financiers non régulés.

L'UNSA : mode d'emploi

Notre priorité :

défendre et promouvoir les droits des salarié(e)s.

C'est pourquoi, l'UNSA est favorable à la loi de sécurisation de l'emploi.

Notre méthode :

informer, accompagner, défendre les salarié(e)s dans toutes les situations de la vie de l'entreprise : mobilité géographique, changement de métier, rémunération, formation....

Notre ADN : **l'autonomie.**

À l'UNSA, ce sont les syndicats et les fédérations qui établissent leurs revendications et leurs actions.

L'UNSA respecte l'identité de ses composantes dans leur fonctionnement interne, leur démarche syndicale et dans leur expression publique.

L'autonomie permet de faire vivre un syndicalisme de terrain en prise directe avec les salarié(e)s.

L'autonomie, dans l'UNSA, s'exerce dans le respect des valeurs de la charte de l'UNSA.

Notre ligne :

proposer et agir sur tous les sujets : santé au travail, risques psychosociaux, prévoyance et santé, intéressement, participation, temps de travail...



Pour être utile et efficace, créez une liste UNSA dans votre entreprise

Je crée une section syndicale UNSA - Un RSS UNSA

1. Je prends contact avec l'UNSA pour adhérer (2 adhésions nécessaires pour créer une section). Contact : developpement@unsa.org
2. J'indique à l'UNSA qui doit être désigné comme RSS dans l'entreprise
3. L'UNSA adresse un courrier au DRH pour l'informer du RSS que vous avez choisi
4. A votre demande, l'UNSA se met à votre disposition pour vous aider à développer et animer votre section syndicale (service juridique, communication, formation...)
5. Vous préparez les listes UNSA pour les élections CE et DP

Vos droits - Article L.2142-1 du Code du Travail

Dès lors qu'ils sont plusieurs adhérents (au moins 2) dans l'entreprise ou dans l'établissement, chaque syndicat [...] peut constituer au sein de l'entreprise ou de l'établissement une section syndicale qui assure la représentation des intérêts matériels et moraux de ses membres conformément à l'article L.2131-1.

Après la constitution d'une section syndicale, on peut effectuer la désignation du représentant de la section syndicale (RSS). Le RSS dispose de droits spécifiques [article L.2142-1 -1 à 3] :

Le RSS dispose de 4 heures de délégation pour exercer sa mission.

Il est salarié protégé.

Le RSS a la possibilité :

- d'afficher dans l'entreprise
- de distribuer des tracts syndicaux
- d'organiser des réunions syndicales mensuelles avec ses adhérents de l'entreprise

Je présente une liste syndicale UNSA

L'UNSA peut présenter une liste au 1^{er} tour des élections DP/CE dans l'ensemble des entreprises. L'UNSA est à vos côtés pour vous aider à préparer la liste, faire vos documents de campagne, préparer votre profession de foi.

contact : developpement@unsa.org

Si vous avez créé une section syndicale en amont, vous êtes invité-e-s à négocier le protocole préélectoral. Même si vous n'avez pas créé de section syndicale UNSA, vous pouvez présenter une liste UNSA.

Atteindre la barre des 10% aux élections CE est la condition nécessaire pour que l'UNSA soit représentative dans l'entreprise, puisse négocier les accords et puisse nommer un délégué syndical (DS).

Vos droits - Article L.2122-1 du Code du Travail

Dans l'entreprise ou l'établissement, sont représentatives les organisations syndicales qui satisfont aux critères de l'article L.2122-1 et qui ont recueilli au moins 10% des suffrages exprimés au 1^{er} tour des élections des titulaires au comité d'entreprise ou de la délégation unique du personnel ou, à défaut, des délégués du personnel, quel que soit le nombre de votants.

Il n'y a plus d'obligation de quorum.

L'UNSA à vos côtés

Nos parutions

- **UNSA Infos** (une lettre en ligne hebdomadaire), pour vous abonner : www.unsa.info
- **UNSA magazine** (8 numéros par an),
- **des publications sectorielles,**

Une page Facebook

www.facebook.com/Syndicat.UNSA,

Un compte Twitter - @UNSA_officiel

Un service juridique national

au service de ses syndicats et de ses fédérations afin qu'ils puissent informer et défendre au mieux leurs adhérent(e)s et traiter les dossiers contentieux liés au Droit du Travail

Un service d'information UNSA

réservé aux salarié(e)s des Très Petites Entreprises qui se questionnent sur le code du travail, leur convention collective, la formation... > 09 69 36 69 00

Des stages de formation syndicale

pour les élu(e)s DP, CE, CHS-CT, mais aussi communication, sur tout le territoire.

Des Unions locales, départementales et régionales

pouvant apporter une aide matérielle et des locaux de réunions.

Des partenaires : Orseu, CE Services et Agires

pour aider les syndicats dans leur activité quotidienne d'élu(e)s



réformiste
efficace
libre

Secrétaire général Luc BÉRILLE
Secrétariat 01 48 18 88 57
Trésorerie 01 48 18 88 38
Développement 01 48 18 88 46
developpement@unsa.org

Retrouvez vos unions
départementales
ou régionales
sur notre site
www.unsa.org

utile

UNION NATIONALE DES
SYNDICATS **a**UTONOMES

UNSA
www.unsa.org

solidaire
autonome